

# Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



# RIGES

[www.riges-uao.net](http://www.riges-uao.net)

**ISSN: 2521-2125**

**Numéro 10**

**Juin 2021**



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

### *Direction*

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

### *Secrétariat de rédaction*

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

### *Comité scientifique*

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

## EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les rapports entre les sociétés et le milieu naturel, la production agricole, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines, le développement territorial ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction  
KOUASSI Konan**

## COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

## Sommaire

<p><b>AKADJE-Konan Léocadie Marie-Claude</b></p> <p><i>Suivi spatio-temporel de la mangrove du complexe Sassandra-Dagbégo</i></p>	5
<p><b>DIOP Khalifa, CISSÉ Ahmadou Bamba</b></p> <p><i>Salinisation et risques pour l'agriculture périurbaine à Pikine : analyse des résultats du suivi de l'évolution saisonnière et interannuelle (2016-2017) de la minéralisation des eaux d'irrigation à travers la conductivité électrique</i></p>	21
<p><b>TOFFA Yessia, FANDOHAN Adandé Belarmain, AVOCEVOU-AYISSO Carolle, SODE Akoeugnigan Idelphonse</b></p> <p><i>Distribution potentielle des habitats favorables au genre <i>Cochlospermum Kunth</i> et identification des zones prioritaires pour une conservation résiliente au changement climatique</i></p>	40
<p><b>ABIODOUN Adémola Frédéric, FANDOHAN Adandé Belarmain, TOKO IMOROU Ismaïla, GANGLO Jean Cossi</b></p> <p><i>Modélisation des habitats favorables à la conservation du buffle (<i>Syncerus caffer</i>) dans le contexte des changements climatiques au Bénin en Afrique de l'Ouest</i></p>	61
<p><b>Seausoliait Eusèbe KOUAKOU, Della André ALLA</b></p> <p><i>Les facteurs d'aléas d'inondation et d'érosion dans les petites localités ivoiriennes : cas des villes de Tiassale et N'douci (Sud de la Côte d'Ivoire)</i></p>	78
<p><b>Mamadou DIOMBERA</b></p> <p><i>Tourisme à Saly Portudal (Sénégal) : entre vulnérabilité et résilience face aux défis du changement climatique</i></p>	98
<p><b>LARE Konnegbéne</b></p> <p><i>L'exploitation des bas-fonds dans la Région des Savanes au Nord-Togo : un enjeu important pour un développement socio-économique local</i></p>	123
<p><b>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham</b></p> <p><i>Pratiques culturelles et dégradation forestière dans le département de Divo au sud de la Côte d'Ivoire</i></p>	149

<p><b>Drissa KONE, Seydou MARIKO, Abdoul Kadri KOLLI</b></p> <p><i>Rôle du marché de Nièna dans l'approvisionnement et la commercialisation du bétail en République du Mali</i></p>	164
<p><b>YANOGO Pawendkigou Isidore, SANOGO Salifou, YAMÉOGO Joseph</b></p> <p><i>La pastèque (citrullus lanatus), une opportunité pour les acteurs de la commercialisation dans la ville de Koudougou (Burkina Faso)</i></p>	177
<p><b>MASSAR Sène</b></p> <p><i>Le mode d'acquisition foncière à Pikine et à Diaminar : pratiques irrégulières et différenciées entre deux quartiers périphériques et populaires de la ville de Saint-Louis</i></p>	196
<p><b>NGUIJOI Gabriel Cyrille, MBOKA MADIBA Jean Jacques, NKOUNGOU Gregory José, JAKPOU NJIPNANG Doris Nadine, MENDOUGA Yanick, ESSE NDJENG M.P.</b></p> <p><i>Désertion et déperdition scolaire dans la Vallée du Ntem : L'attrait des « pétro-francs CFA » guinéens et gabonais sur les jeunes de l'extrême sud-Cameroun</i></p>	214
<p><b>Estelle ZUO-DIATE, Dominique COURET, Ousmane DEMBELE</b></p> <p><i>Urbanisation de la périphérie sud-est d'Abidjan : quand un roi impose sa volonté à l'Etat</i></p>	235
<p><b>ASSI-KAUDJHIS Narcisse, GNANKOUEEN Anicet Renaud</b></p> <p><i>Autoproduction de logements et aménagement de l'espace urbain à Bongouanou (Côte d'Ivoire)</i></p>	260
<p><b>OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, NIKIEMA Dayangnéwendé Edwige, Georges COMPAORE</b></p> <p><i>Prolifération et gestion des bouteilles à usage unique à Koudougou (Burkina-Faso)</i></p>	277

**PRATIQUES CULTURALES ET DEGRADATION FORESTIERE DANS LE  
DEPARTEMENT DE DIVO AU SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**DEGUI Jean-Luc**, Doctorant,  
Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny,  
Email : [Hydraulogdeg29@gmail.com](mailto:Hydraulogdeg29@gmail.com)

**KOUADIO Kouakou Abraham**, Docteur,  
Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny,  
Email : [kouadioabraham7@gmail.com](mailto:kouadioabraham7@gmail.com)

**ESSAN Kodja Valentin**, Enseignant Chercheur,  
Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny,  
Email : [essankv@yahoo.fr](mailto:essankv@yahoo.fr)

**ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherche (Cames),  
Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët-Boigny,  
Email : [poitoucharente2@yahoo.fr](mailto:poitoucharente2@yahoo.fr)

**Résumé**

La présente étude se veut une contribution de l'évaluation de l'impact des activités agricoles sur le couvert forestier dans le département de Divo. Pour atteindre cet objectif, la démarche méthodologique a consisté à la recherche documentaire et à l'observation directe de terrain. De cette étude, il ressort que les pratiques culturelles occasionnent une pression foncière sur le couvert végétal du dit département. Il s'agit de la technique culturelle sur brulis et de l'usage des produits phytosanitaires. Cette technique se manifeste par la destruction abusive à travers la mise à feu des essences végétales afin d'y créer des plantations. Par ailleurs, l'entretien de ces vergers se traduit par l'usage des produits phytosanitaires notamment les herbicides, les pesticides, les engrais, etc. Par conséquent, le couvert végétal du département de Divo souffre de mauvaises pratiques culturelles survenues dans le développement de l'économie de plantation.

**Mots clés :** Pratiques culturelles, dégradation, couvert forestier, Département

**Abstract**

This study is a contribution to the evaluation of the impact of agricultural activities on the forest cover in the department of Divo. To achieve this objective, the methodological approach consisted of documentary research and direct field observation. This study revealed that farming practices cause land pressure on the vegetation cover of the department. This is the technique of cultivation by burning

and the use of phytosanitary products. This technique is manifested by the abusive destruction through the burning of plant species in order to create plantations. In addition, the maintenance of these orchards results in the use of phytosanitary products, notably herbicides, pesticides, fertilizers, etc. Consequently, the vegetation cover of the department of Divo suffers from bad cultivation practices that have occurred in the development of the plantation economy.

**Key words:** cultivation practices, degradation, forest cover, Department

## **Introduction**

La plupart des environnements naturels dans le monde sont menacés par les changements climatiques et les pressions humaines (GAUZE T. K. M., 2019, p. 3). A ce titre, un intérêt particulier a été affiché pour la gestion des forêts lors des conférences de Stockholm (en 1972), RIO (en 1992), le sommet Mondial de la Terre à Johannesburg (en 2002), et celui de la 24<sup>ème</sup> Conférence de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques COP 24 (en Katowice, POLOGNE, 2018). De plus de 16 millions d'hectares de forêt dans les années soixante, la Côte d'Ivoire dispose de moins de 2 millions d'hectares de forêt actuellement. En effet, l'agriculture a fait reculer rapidement les ressources végétales, (YOBO J., 2018, p.11). Ayant choisi de faire de l'agriculture le pilier de son économie au lendemain de l'indépendance en 1960, cette agriculture, composée de cultures pérennes et vivrières contribue à 22 % du PIB et constitue la source de revenus des deux tiers des ménages. Elle procure environ 75 % des recettes d'exportation non pétrolière et occupe 46 % de la population active (INS, 2012, p.2), cité par (N'GORAN A. S., 2018,p.1).

Ainsi, depuis les années 1980, la déforestation en milieu tropical est au centre des débats Internationaux sur la conservation des ressources forestières de la planète (OSZWALD J., 2005, p. 23). Cependant, il faut remonter à la période coloniale pour constater les premières traces d'une déforestation industrielle des forêts tropicales, notamment en Côte d'Ivoire (FAIRHEAD et al., 1998) cité par (OSZWALD J., 2005, p. 20). En Côte d'Ivoire, la dégradation des espaces forestiers reste d'actualité et la littérature qui en fait cas est très abondante. Les travaux de recherche de (N'GUESSAN et al, 1989 ; OSZWALD, 2005 ; Koné et al., 2014), cité par (KOLOU, 2016, p. 12) analysent l'évolution de l'occupation du sol dans certaines régions et confirment la dégradation des espaces forestiers à des dates différentes. Alors, dans le Département de Divo, nous assistons à un défrichement massif et ininterrompu des forêts par des exploitants allochtones, ivoiriens ou non et pratiquant une agriculture extensive. Les plantations de café puis surtout de cacao, dont la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial, ont été au centre de cette conversion que les cultures du palmier à huile et de l'hévéa sont ultérieurement venues compléter, pour une bonne part sous la forme de grandes plantations privées

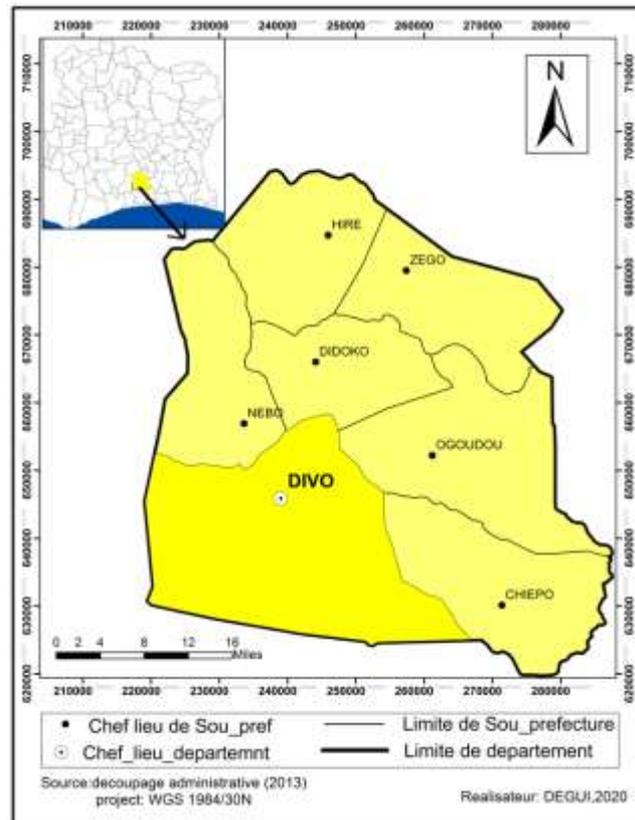
ou publiques. La question suggérée par cette étude est l'impact des activités agricoles dans la réduction du couvert forestier dans le Département de Divo ? L'objectif général de l'étude est d'analyser l'impact des activités agricoles dans la réduction du couvert forestier dans le Département de Divo. Notre hypothèse est que l'ampleur des superficies culturales est l'une des conséquences de la réduction du couvert forestier dans le Département de Divo.

## **1. Matériel et Méthode**

### ***1.1. Présentation de la zone d'étude***

Situé au Sud de la Côte d'Ivoire, entre 05°40' et 06°10' Latitude Nord et 05°30' et 04°40' Longitude Ouest, le Département de Divo (Lôh DJIBOUA) est distant de la capitale économique Abidjan de 210 km et couvre une superficie de 3577 km<sup>2</sup>. Il compte une population estimée à 380220habitants (INS, RGPH, 2014) soit une densité de 106 habitants au Km<sup>2</sup>. Il est limité au nord par les Départements de Oumé et de Taabo, au sud par le Département de Guitry, à l'est par les Départements de Tiassalé et de Grand-Lahou et à l'ouest par le Département de Lakota. Le milieu naturel est dominé par la présence de forêt comprenant une variété d'essences recherchées. L'on assiste actuellement à la disparition de la forêt primaire laissant place aux cultures d'exportations et vivrières. De 569182 ha dans les années 1960, elle est de 79680 ha aujourd'hui avec une réserve botanique de 5000 ha (Ministère de L'Agriculture, 2017,p.11). On y rencontre une forte présence de communautés allogènes et étrangères constituées de plusieurs couches ethniques ivoiriennes et de ressortissants des pays de la CEDEAO. Sur le plan naturel, la localité bénéficie d'un climat véritablement humide avec une pluviométrie très élevée (2000 mm de pluie en moyenne) qui rythme bien la vie des planteurs et les travaux champêtres. Le relief est constitué de nombreux bas-fonds argileux qui sont favorables aux cultures vivrières. L'abondance des pluies, la richesse du sol et surtout la disponibilité de certaines reliques forestières lui confèrent de nombreuses aptitudes culturales et font du Département de Divo un lieu de développement agricole (carte 1).

Carte 1 : Localisation du Département de Divo (Lôh Djiboua)



### 1.2. Démarche méthodologique

Pour évaluer l'ampleur de l'extension des cultures dans la dégradation du couvert forestier dans le département de Divo, deux techniques ont été utilisées à savoir la collecte de données, la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La méthode adoptée pour conduire cette recherche émane des sources secondaires et primaires. La source secondaire est constituée d'ouvrages retraçant la dégradation du couvert forestier de façon générale et en particulier dans le département de Divo. La consultation de ces ouvrages a été possible par le biais de l'internet et des bibliothèques universitaires. L'exploration et l'analyse de documents et de rapports produits par le Ministère de l'agriculture, notamment les thèses, les mémoires, les articles scientifiques et le rapport de la politique générale sur le couvert forestier. Cette phase a été déterminante dans le choix des localités visitées. Toutefois, l'évaluation de l'impact des activités agricoles dans la dégradation du couvert forestier n'ont pu être possible à travers cette méthode. Des enquêtes de terrain consistant à l'observation directe, l'enquête par entretien et l'administration du questionnaire aux paysans et aux autorités administratives. À l'issue de cette observation de terrain, un échantillonnage a été élaboré. La sélection de l'échantillon d'étude s'est fait grâce à une enquête exhaustive dans les localités visitées. Ainsi, 584 personnes ont été enquêtées dont 435 paysans (tableau 1).

**Tableau 1 : Echantillon des populations enquêtées dans les localités**

populations		Les différentes localités enquêtées																	
		Divo	Bada	Boudoukou	Datta	Labodoukou	Didoko	Hiré	Kagbé	Krézoukou	Hermanko	Kouamekro	Goudi	CFI Baroko	Chiepo	Ogoudou	Zégo	Total	%
Les types de populations	Agents des Institutions	31	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	34	5,82
	Agents des Eaux et forêts	6	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	9	1,54
	Agents ANADER	5	-	-	1	-	1	1	-	-	1	1	-	-	1	1	-	12	2,05
	Agents SODEFOR	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,51
	Paysans	15	14	17	25	28	30	27	29	30	32	31	28	28	34	32	35	435	74,48
	Responsables communauté	3	1	1	2	2	3	2	3	3	2	2	2	1	2	2	1	32	5,47
	Commerçants	4	3	3	2	2	2	3	1	2	3	2	2	1	2	3	2	37	6,33
	Exploitants forestiers	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	4	0,68
	Exploitants produits secondaires	3	1	1	2	1	2	2	1	1	1	1	-	-	1	1	-	18	3,08
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>32</b>	<b>34</b>	<b>40</b>	<b>37</b>	<b>34</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>38</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>584</b>	<b>100</b>

Source : nos enquêtes, 2018

Le traitement et le dépouillement des informations collectées ont été faits grâce à l'usage de l'outil informatique. Pour le traitement de texte, le logiciel Word 2010 a été utilisé. La réalisation des tableaux, des graphiques a été réalisée avec le logiciel Excel version 2010. Pour la représentation cartographique de nos résultats différents logiciels ont été utilisés, notamment Adobe Illustrator version CS et ArcView 9.0, Arcgis. L'usage d'un appareil photographique numérique a permis d'illustrer l'existence de cette dégradation.

## 2. Résultats et discussion

Les informations obtenues ont permis d'articuler le travail en trois points. La première passe en revue les pratiques culturelles dévoreuses du couvert forestier dans le département de Divo. Le second stipule une évolution croissante des superficies occupées par les cultures de rentes. Le troisième met en exergue les modes d'acquisitions de la terre.

### 2.1 Des pratiques culturelles dévoreuses du couvert forestier

Dans le département de Divo, la technique culturelle utilisée par les paysans est la culture sur brûlis. A travers nos enquêtes de terrain auprès de la population agricole

enquêtée dans le département de Divo, 100% de cette population agricole pratiquent la culture sur brulis (tableau 2).

**Tableau 2 : Population agricole enquêtée dans le département de Divo**

localités	populations	Fréquences en %
Didoko	31	7,0
Bada	14	3,2
Boudoukou	17	3,9
Datta	25	5,7
Labodoukou	28	6,4
Hiré	27	6,1
Kagbé	29	6,6
Krézoukoué	30	6,8
Chiepo	34	7,7
Hermankono	32	7,3
Kouamekro	34	7,7
CFI Baroko	28	6,4
Goudi	28	6,4
Zégo	34	7,7
Ogoudou	32	7,3
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>100</b>

Source : nos enquêtes, 2018

D'abord, les paysans défrichent la parcelle choisit et procèdent à l'abatage des gros arbres. Ensuite, ils brûlent la parcelle ou ils regroupent les herbes autour d'un arbre et mettent le feu. Cette technique consiste à « tuer » les bois pour procéder aux semences comme l'indiquent les photos 1 et 2.

**Photo 1 : Un défrichement**



**Photo 2 : La cendre autour d'un arbre**



Prise de vue : DEGUI J-L, 2019

Les présente photos montrent les différentes pratiques culturelles que les paysans utilisent en vue de la création de leurs plantations. Ainsi, la photo 1 montre une parcelle de forêt défrichée par un paysan. Lorsque les herbes de la parcelle défrichée

vont sécher, celui-ci va les brûler et ensuite mettre les semences. Pour ne pas que l'ombre des arbres empêche les plantes de bien se développer, le paysan va mettre le feu à côté des arbres pour les brûler. C'est ce que montre la photo 2. Cette photo, montre de la cendre issue d'un feu autour d'un framiré. Ainsi, puisque ce framiré n'est plus alimenté en éléments nutritifs, il va petit à petit passer du semi-caducifolié au caducifolié, séché et mourir pour ensuite servir de buche pour soit le bois de chauffe ou la fabrication du charbon pour la cuisson.

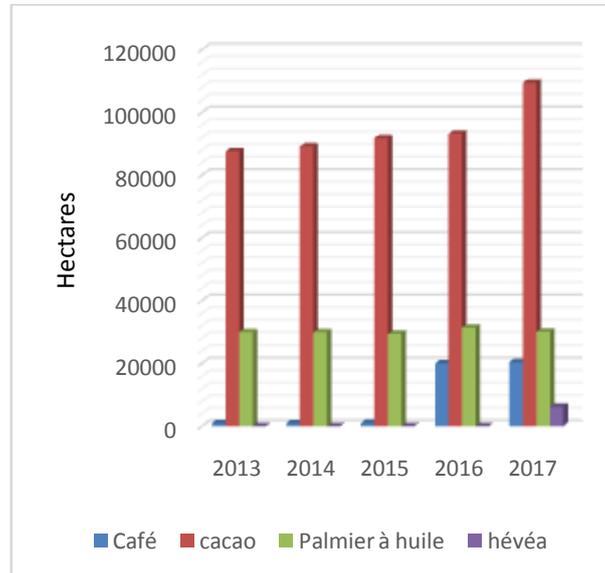
Cette technique de l'agriculture itinérante sur brûlis constitue un mode de production agricole familiale de subsistance qui répond aux besoins primaires des populations. Après l'abattage et la défriche, des parcelles sont mises en culture pendant quelques années. Le terrain est ensuite laissé en jachère pendant plusieurs années voire plusieurs décennies en fonction de la fertilité de la terre, de la pression des adventices, de la pression foncière et de la disponibilité en force de travail, (PAULINE G. et CEDRIC V., 2016, p.3). Allant dans cette même dynamique, le bilan FAO de 1980 indique que l'agriculture itinérante en zone tropicale et subtropicale était estimée à l'époque responsable en moyenne de 45% de la déforestation, aussi bien en forêts denses humides qu'en forêts ouvertes, mais de façon différenciée selon les grandes régions concernées (pour les forêts denses d'Afrique tropicale : 70% ; pour celles d'Asie tropicale : près de 50% ; pour celles d'Amérique tropicale : 35%). La part de l'agriculture de subsistance comme facteur de déforestation des forêts denses tropicales était estimée à 63% dans l'analyse produite par la FAO en 1980 (JACQUES L., 2010, p. 47). Ainsi, dans le département de Divo, 10% de nos enquêtés pensent que l'agriculture de subsistance est la principale cause de déforestation. Par contre, 60% pensent plutôt que ce sont les cultures pérennes qui sont principalement à la base de la déforestation.

## ***2.2. Une évolution croissante des superficies occupées par les cultures de rentes***

Dans le département de Divo, il s'observe une dynamique de colonisation des terres par les cultures de rente. Durant la période 2013-2017, 43 452 ha pour le café et 471 049 ha pour le cacao, 150 736 ha pour le palmier à huile et 21 382,6 ha pour l'hévéa. De 2013 à 2017, la superficie des plantations de café est passée de 972 ha à 20 393 ha, soit 46,93% d'augmentation. Cette augmentation de 46,93% de la superficie de café de 2013 à 2017 est due à certaines méthodes utilisées par les exploitants agricoles pour l'acquisition des terres cultivables. Au niveau du cacao, 87561 ha en 2013 contre 109 467 ha en 2017, soit une augmentation de 23,24%. Concernant le palmier à huile, nous avons en 2013 29 917 ha contre 30 056 ha en 2017, soit une augmentation de 19,93%. Et au niveau de l'hévéa, nous avons 5 044,20 ha en 2013 contre 6250 ha en 2017, soit une augmentation de 29,22%. A travers la graphique 1, le constat est que la culture du cacao est la première des cultures que les paysans cultivent le plus.

Ensuite vient la culture du palmier à huile en seconde position, celle du café en troisième position et enfin celle de l'hévéa en dernière position comme l'indique la figure1.

**Figure 1: Les cultures de rente du Département de Divo**



Source : DEGUI J-L, 2018

Dans le Département de Divo, les superficies des exploitations des personnes enquêtées varient selon plusieurs facteurs à savoir la disponibilité en terre cultivable, le courage, la force et les moyens dont disposent celui qui veut créer sa plantation. Selon la politique de développement de l'économie de plantation, la terre appartient à celui qui la met en valeur. Cette idée était un slogan pour encourager le monde rural à s'investir dans le binôme café-cacao. Ainsi, le tableau 2 montre les différentes superficies des plantations des enquêtés et leurs fréquences en 2018.

**Tableau 3: Les superficies des exploitants agricoles enquêtés**

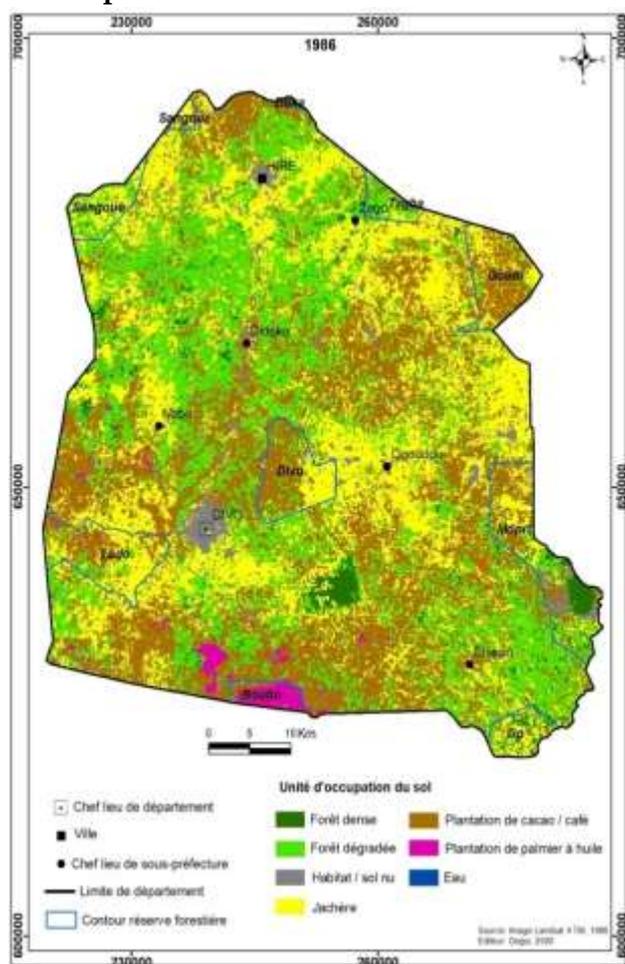
Superficie agricoles	Effectifs	Fréquences
5 ha	196	44,5%
5-10 h	223	50,7%
10-15 ha	11	2,5%
+ de 15 ha	7	1,6%
<b>total</b>	<b>440</b>	<b>100%</b>

Source : Nos enquêtes, 2019

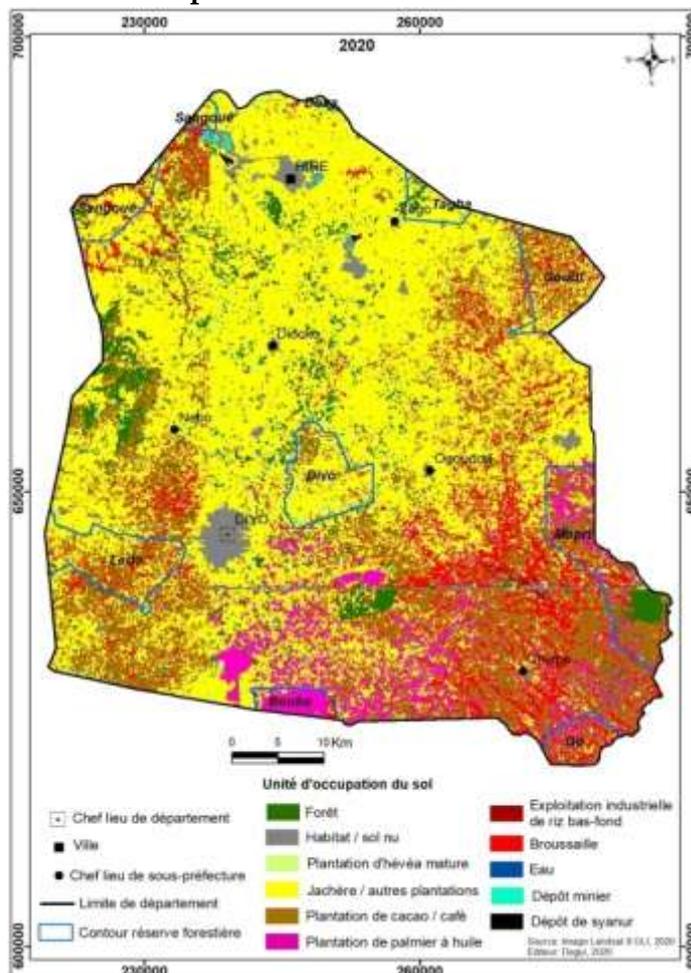
A travers ce tableau, le constat est que 196 exploitants agricoles représentant 44,5% ont une superficie agricole de 5 ha. De plus, 223 exploitants agricoles, soit 50,7% ont leurs superficies agricoles qui varient entre 5 et 10 ha. Aussi, 11 exploitants agricoles, soit 2,5% ont une superficie agricole comprise entre 10 ha et 15 ha. Et enfin, 7 exploitants agricoles qui représentent 1,6% disposent d'une superficie agricole de plus de 15 ha. Les différentes variations des superficies agricoles sont fonction des

différents moyens dont disposent les exploitants agricoles pour la réalisation de leurs plantations. Ainsi, cette évolution croissante des superficies occupées par les cultures de rentes dans le département de Divo s'observe aussi à travers les cartes d'occupation du sol des années 1986 et 2020. Pour ce qui est de la carte d'occupation du sol en 1986, le constat est que les classifications supervisées par maximum de vraisemblance des images Landsat 4 TM, 1986, et Landsat 8 OLI, 2020 ont permis de distinguer 07 classes en 1986 et 11 classes en 2020 et de produire des cartes d'occupation du sol. Les classes de l'année 1986 sont : la classe forêt dense, la classe forêt dégradée, la classe habitat/sol nu, la classe jachère, la classe plantation cacao/café, la classe palmier à huile et la classe eau. En 1986, la classe plantation cacao/café (1240,6887 ha) et la classe jachère (1078,0195 ha), constituent les plus fortes superficies. La classe forêt dégradée (962,6547 ha), la classe habitat/sol nu (138,0846 ha), la classe forêt dense (106,6475 ha) et la classe plantation palmier à huile (47,7891 ha) sont les classes les moins importantes en fonction de leur superficie et la classe eau (1,2158 ha) est insignifiante à cause aussi de sa superficie. Ainsi, la carte2 montre que la forêt dense dans le département de Divo est remplacée progressivement par la jachère, les plantations de palmier à huile et les plantations de café-cacao.

**Carte 2 : Occupation du sol dans le Département de Divo en 1986**



**Cartes 3 : Occupation du sol dans le département de Divo en 2000**



De plus, cette évolution croissante des superficies occupées par les cultures de rentes s'est accentuée avec l'occupation du sol dans le département de Divo en 2020. Les images Landsat 8 OLI, 2020 ont permis de déterminer 11 classes à savoir la classe bas-fond, la classe broussaille, la classe plantation cacao, la classe dépôt de cyanure, la classe dépôt minier, la classe forêt, la classe habitat/sol nu, la classe jachère autre plantation, la classe palmier à huile, la classe plantation d'hévéa et la classe eau et de produire une carte d'occupation du sol. En 2020, la classe jachère autre plantation occupe la plus grande superficie avec (1884,251 ha), ensuite vient la classe plantation cacao (663,973 ha), suivi de la classe broussaille avec (359,243 ha). La classe palmier à huile occupe (231,152 ha) et la classe forêt n'occupe que (207,291 ha). Quant aux autres classes, elles occupent des superficies moins importantes dont (136,166 ha) pour la classe habitat/ sol nu, (82,243 ha) pour la classe plantation d'hévéa, (5,796 ha) pour la classe dépôt minier, (3,209 ha) pour la classe bas-fond, (1,686 ha) pour la classe dépôt de cyanure et (0,524 ha) pour la classe eau comme le montre la carte 3. A travers la carte 3 le constat est que la jachère/autres plantations occupent une grande partie du sol à part les quelques lambeaux de forêts observés par endroits. De même, les plantations de cacao/café et les plantations de palmier à huile occupent aussi une grande partie du sol. Toutes ces différentes unités d'occupation du sol montrent que le couvert forestier dans le département de Divo a été considérablement réduit.

### 2.3 Les modes d'acquisitions de la terre

De plus, pour ce qui concerne l'acquisition de leurs parcelles d'exploitation dans le Département de Divo, nos enquêtes ont montré que, à part les 2 exploitants agricoles, soit 0,5% qui ne nous ont pas répondu pour des raisons personnelles, 62 paysans soit 14,1% ont acheté leurs espaces agricoles. De plus, 185 exploitants agricoles qui représentent 42,0% ont acquis leurs espaces agricoles à travers un don. Aussi, 168 paysans soit 38,2% ont acquis par un héritage leurs espaces cultivables et 8 paysans ont obtenu leurs espaces cultivables par une contrepartie, soit 1,8%. Mais, 15 paysans ont obtenu leurs parcelles cultivables d'une autre manière, ce qui représente 3,4% (tableau 3).

**Tableau 4 : Modes d'acquisition des terres**

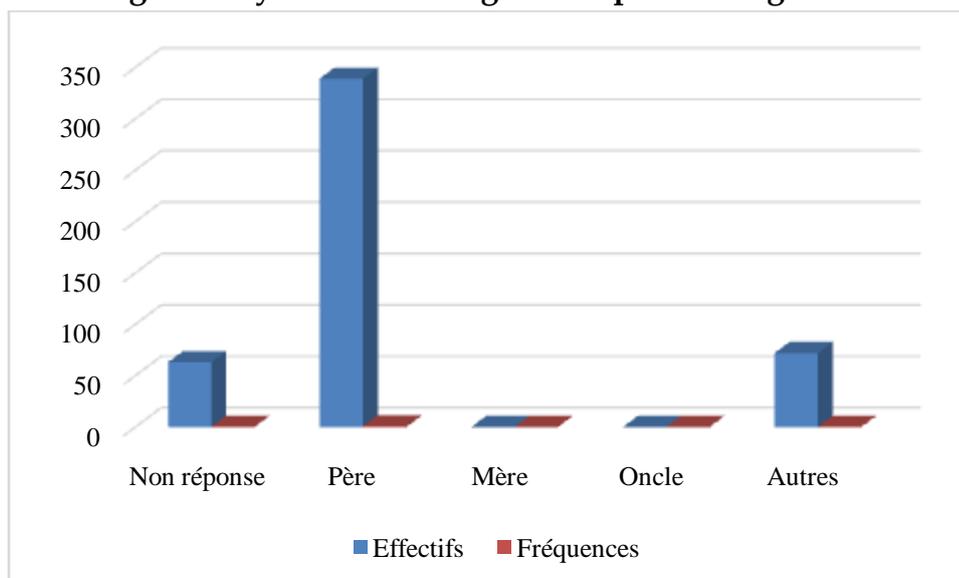
Acquisition des terres	Effectifs	Fréquences
Achat	62	14,1%
Don	185	42,0%
Héritage	168	38,2%
Contrepartie	8	1,8%
Autres	15	3,4%
<b>Totale</b>	<b>440</b>	<b>100%</b>

Source : Nos enquêtes, 2018

A travers ce tableau ci-dessus, nos enquêtes ont montré que dans le département de Divo, les exploitants agricoles ont bénéficié de différents modes pour l'acquisition de leur espace agricole. Ainsi, 62 exploitants agricoles ont acquis leurs espaces cultivables par achat, soit 14,1%. Ensuite, 42,0% ont acquis leurs espaces agricoles par Don. De plus, 38,2% ont acquis leurs espaces cultivables par l'héritage. Par contre, 1,8% ont acquis leurs espaces cultivables par contrepartie et 3,4% ont bénéficié d'autres méthodes pour acquérir leurs espaces cultivables. Ces différentes méthodes d'acquisition des espaces cultivables sont expliquées par (JOREL A. E., p.69), lorsqu'il affirme que l'accès à la terre dans la société précoloniale Douala était régit par des règles particulières. Ces règles s'articulent autour de la parenté. Seuls les enfants de la famille pouvaient donc en principe bénéficier des terres. Ainsi donc, le jeune homme reçoit la terre du chef de sa famille, de son lignage ou de son clan. Cependant, il ne devient en aucun cas propriétaire de ces terres. La terre allouée dans ces conditions, le bénéficiaire ne pourra 'en prévaloir qu'après l'avoir effectivement mise en valeur (JOREL A. E., p 70). De ce fait, l'acquisition de la terre est une question lignagère, de sang.

Aussi, dans le département de Divo, la majorité des exploitants agricoles ont bénéficié de l'héritage de leurs parents proches (le père, la mère) et des parents éloignés comme l'oncle et bien d'autres. A peu près 77,00% ont hérité de leurs pères et 16,4% ont hérité d'autres personnes. Mais, aucun des exploitants agricoles n'a hérité d'une mère ou d'un oncle comme l'indique le graphique 2. A travers ce graphique, il ressort que la plupart des exploitants agricoles enquêtés dans le département de Divo ont hérité de leurs pères.

**Figure2 : Système d'héritage des exploitants agricoles**



Source : DEGUI J-L, 2019

Les autochtones (le groupe homogène) ont donc accueilli bon gré mal gré de nombreux étrangers ivoiriens et non ivoiriens intégrés ou non, qui, aujourd'hui, possèdent et exploitent des champs de cacao, café, et de vivrier depuis plus ou moins longtemps. L'accès à la terre lorsque l'on n'est pas du village, c'est-à-dire allochtone ou allogène, intervenait il y a peu encore via l'institution du tutorat (Chauveau 2000, p.106), cité par (HUGUES et ALAIN., 2012, p. 18). Selon cette convention agraire caractéristique de l'économie morale des sociétés paysannes africaines, tout bénéficiaire d'une délégation de droits fonciers, ou même d'une "vente" de terre, contracte un devoir permanent de reconnaissance vis-à-vis de son "tuteur", qui devient son "père" ou son "patron", même si le nouveau venu dispose de ressources et d'un capital social sans commune mesure avec ceux dont dispose le petit paysan cédant de terre. Cette reconnaissance se manifeste par une contre-prestation, généralement symbolique, au moment de la cession du droit d'usage sur la terre... L'institutionnalisation de la "reconnaissance" due au tuteur, qui se transmet au travers des générations, est généralement admise par les migrants dès lors que les exigences des tuteurs restent limitées". Ce mode de transfert n'inclut pas les droits de transferts et d'administration.

Le système de tutorat évoqué *supra* rentre dans la catégorie vente/achat. C'est le cas aussi du bail emphytéotique particulièrement utilisé à une époque dans le Centre-Ouest et qui, dans le contexte foncier ivoirien, constitue une vente inachevée ; l'acheteur restant définitivement le débiteur du vendeur. A ce stade, il est important de signaler que la rémunération du travail effectué par les migrants a souvent pris la forme de cessions de terres qu'ils pouvaient eux-mêmes exploiter via, par exemple, le tutorat. Il est donc impossible à partir de l'enquête de distinguer au sein de ces transferts marchands, ceux qui donnent un droit d'usage, d'investir, et/ou de déléguer temporairement l'usage de la terre, de ceux qui confèrent le droit d'aliéner la terre. De même, dans la catégorie non marchande que constitue l'héritage, il est impossible de savoir par exemple si le transfert relève d'un legs qui confère un droit d'aliénation ou d'une délégation familiale qui donne seulement un droit d'usage (HUGUES et ALAIN, 2012, p. 19). La sécurité foncière est sans aucun doute un objet socio-économique qui pose problème dès lors qu'il s'agit de le mesurer. A l'origine de cette difficulté, il y a la diversité ethnique à laquelle est associée la même diversité en matière de régimes fonciers coutumiers. A cette difficulté, viennent également s'ajouter les interférences entre l'État moderne qui cherche à s'imposer dans les campagnes et à s'ingérer dans les modes de gouvernance coutumiers du foncier rural. Ainsi, lorsqu'un litige a lieu entre deux individus, chacun a recours pour se défendre au droit coutumier ou aux règles formelles en fonction des avantages que chacun lui apporte dans la circonstance.

Toutefois, de nombreuses études africaines montrent que l'héritage est le mode d'acquisition des terres qui procure les droits les plus sûrs et les plus pérennes (MIGOT ADHOLLA *et al.* 1994, rapportée par PLACE, 2009, p. 1328), cité par (HUGUES et ALAIN, 2012, p. 19). L'enquête montre que chez les autochtones, plus de 95% des terres exploitées ont été héritées. Sur 1/4 d'entre elles seulement, la plantation existait déjà. Pour les 3/4 restants, la plantation a été créée. Il faut cependant noter que le terme héritage s'apparente tantôt à un droit d'usage conféré à un membre de la famille par le chef de terre, tantôt à un transfert de propriété *via* le droit coutumier comme c'est le cas en pays Akan dans l'Est et le Centre du pays quand, par exemple, un neveu hérite de son oncle maternel. Chez les allochtones, près de la moitié des terres exploitées ont été achetées et la plantation y a été créée. Cette proportion s'élève à 2/3 pour les allogènes. La part des terres héritées ne représente chez les allochtones et allogènes qu'environ 40% et 17% respectivement. Ainsi, la sécurité foncière d'un ménage d'exploitation peut être mesurée à partir de son statut d'origine dans le village (autochtone, allochtone, ou allogène) appréhendé à partir de la localisation du village du père, et du mode d'acquisition du droit d'exploitation pour la plantation considérée. On note finalement que l'achat de plantations et le métayage restent des formes marginales d'exploitation du cacao (HUGUES et ALAIN, 2012, p. 20).

Lorsqu'on distingue les droits d'exploitation par zone d'exploitation, le déplacement du front pionnier se manifeste à nouveau. La proportion de plantations héritées décroît significativement lorsqu'on se déplace de la région Est où elle représente environ 1/4 des modes d'acquisition, vers l'Ouest où elle n'est plus que d'environ 10%. C'est le contraire pour la part des terres achetées sur lesquelles la plantation a été créée par l'exploitant lui-même. On passe de 8% à l'Est à environ 30% au Centre-Ouest et à l'Ouest, pour atteindre le plus souvent *via* l'institution du tutorat, en réalité, la politique gouvernementale d'installation des étrangers s'est accompagnée d'une aliénation foncière des autochtones, en particulier dans le Sud-Ouest et l'Ouest. Alors, terre à la fois inaliénable selon la tradition et aliénée pour des motifs de développement économique et de stabilité politique, nous sommes bien au confluent des économies modernes et traditionnelles. Et cette ambivalence est, au moins partiellement, à l'origine des litiges fonciers et conflits intercommunautaires que connaît le pays. Plus de 50% au Sud-Ouest. Cette répartition des modes d'acquisition est le reflet de l'évolution du front pionnier et de la politique d'installation massive d'étrangers dans la dernière boucle du cacao.

Aussi, si la vente avait lieu le plus souvent *via* l'institution du tutorat, en réalité, la politique gouvernementale d'installation des étrangers s'est accompagnée d'une aliénation foncière des autochtones, en particulier dans le Sud-Ouest et l'Ouest. Alors, terre à la fois inaliénable selon la tradition et aliénée pour des motifs de

développement économique et de stabilité politique, nous sommes bien au confluent des économies modernes et traditionnelles. Et cette ambivalence est, au moins partiellement, à l'origine des litiges fonciers et conflits intercommunautaires que connaît le pays (HUGUES et ALAIN, 2012, p. 20).

### **Conclusion**

Au terme de cette étude, il est à noter que les activités agricoles ont contribué de façon permanente et significative à la réduction du couvert forestier dans le département de Divo. Par ailleurs, les différentes pratiques culturales, le mode d'acquisition des espaces cultivables par les exploitants agricoles et les cartes d'occupation du sol en 1986 et 2020 ont contribué à élucider la réduction du couvert forestier dans le département de Divo au profit des cultures industrielles. À l'instar de la Côte d'Ivoire, le département de Divo n'est pas en marge de cette déforestation et cette réduction du couvert forestier. Ainsi, il serait opportun que le gouvernement dans sa politique de réhabilitation et de reboisement de nos forêts mette les moyens adéquats et les ressources disponibles à la direction de la SODEFOR afin d'une reconstitution du couvert forestier aussi bien dans le département de Divo que dans toute la Côte d'Ivoire.

### **Références bibliographiques**

Bauer Lucie, (2010), *Forêts et réduction de la pauvreté dans les pays en développement : un relation de déchiffrement*, 119 p.

Carole Megevand, (2013), *Dynamiques de déforestation dans la Bassin du Congo : Réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt*, 2013 International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank 1818 H Street NW, Washington DC 20433, 201 p.

COLONEL ALASSANE N., (2015), *Évaluation des ressources forestières dans l'espace CEDEAO, rapport régional*, 167 p.

DEGUI Jean-Luc, (2021), « *Analyse de l'occupation du sol et évolution du paysage dans le département de Divo au sud de la côte d'ivoire entre 1986 et 2020* ». In *La revue des Sciences Sociales « Kafoual »* N° Spécial, Janvier 2021, 23 p.

GAUZE Touao Kah Martine, (2019), « *Caractérisation de la Dynamique D'occupation du sol et de la Morphologie de la lagune Aby dans l'espace du Parc National de l'Îles Ehotilé : Sud-Est de la Côte d'Ivoire* » in *European Scientific Journal January 2019* edition Vol.15, No.2 ISSN: 1857 - 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, Doi:10.19044/esj.2019.v15n2p11 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n2p11](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n2p11), 16 p.

HUGUES KOUADIO and ALAIN DES DOIGTS, (2012), *Deforestation, migration, saturation and land reforms: Côte d'Ivoire between resilience and rural disputes*. Online at URL: <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/49938/> MPRA Paper No. 49938, posted 20. September 2013 04:18 UTC, 52 p.

JACQUES Le Guen, (2010), *Rapport Protection des forêts tropicales et de leur biodiversité contre la dégradation et la déforestation*. Rapport n° 1491 du CGAAER de Patrick, Bénard, Pierre-Henri Texier et Bernard Bourget, 104 p.

JEROME Braibant et Max Morelle, (2018), *L'agriculture de conservation en Wallonie, diversité et Verrouillages*, Université catholique de Louvain, 206 p.

JOREL ABENGMONI ESSOMBA, (2016), *l'expropriation des terres coutumières douala au Cameroun de la colonisation allemande au mandat français (1884 -1946)*, 128 p.

KOLOU N'Guessan Alfred, (2016), *Activités Agricoles et Dégradation des espaces forestiers dans la Sous-Préfecture de Divo (Côte d'Ivoire)*, 89 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, (2017), *Rapport d'activité*, 120 p.

N'GUORAN Ahou Suzane, (2016), « Agriculture traditionnelle et échecs de politiques de gestion des aires protégées en Côte d'Ivoire : le Cas de la réserve de Lamto », in *European Scientific Journal October 2016 edition vol.12, No.30 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431 doi: 10.19044/esj.2016.v12n30p209 URL: <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n30p209>*, 15 p.

Oszwald Johan, (2005), *Dynamique des déforestations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000) suivi par télédétection et développement d'une approche cartographique*, Université des Sciences et Technologies de Lille Thèse de doctorat de Géographie, 304 p.

PAULINE Gillet, (2016), « Quelles sont les causes de la déforestation dans le Bassin du Congo ? Synthèse bibliographique et études de cas », Pauline Gillet, Cédric Vermeulen, Laurène Feintrenie, Hélène Dessard & Claude Garcia, « Quelles sont les causes de la déforestation dans le Bassin du Congo ? Synthèse bibliographique et études de cas », Base [En ligne], Volume 20 (2016), Numéro 2, 183-194 URL : <http://popups.ulg.ac.be/1780-4507/index.php?id=13022>, PoPuPS Quelles sont les causes de la déforestation dans le bassin du... in <http://popups.ulg.ac.be/1780-4507/index.php?id=13022&format=print>, 12

WADJA Jean-Beranger, (2013), *Dynamique du peuplement et transformation de l'espace dans la région du sud-Sassandra*, Thèse de Doctorat unique de Géographie 304 p.

YOBO Judith, (2018), « L'exploitation minière, facteur de récession de l'activité agricole a Hiréwatta en côte d'ivoire (EDUCI) 2018 » in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, 2018, 22 p.